

Réunion du bureau du Conseil de Quartier Faubourg Montmartre

Mercredi 23 janvier 2019 – 19h

Mairie du 9^e – salle Berlioz

Compte-rendu

Etaient présents : Athalie Taty, Charlotte Deliry, Nicolas Geiger, Omar Khoudi, Jacqueline Lelièvre, Delphine Lemoing, Martine Roche, Thierry La Fragette, Sylvie Leydet (élue référente), Mariella Eripret (coordinatrice des conseils de quartier).

Excusés : Magali Blondin, Elisabeth Chaperon, Mathieu Chondroyannis, Philippe Dieuzaide, Thierry Durand.

1) Composition du bureau

Démissions depuis novembre 2017 : Jean Granet ; Guillaume Peyrard ; Monique Braun ; Valérie Mordant ; Christophe Desplanche.

Accueil des nouveaux membres qui étaient sur la liste complémentaire: Alexis Arie ; Thierry La Fragette ; Reveline Herry ; Annick Weisse.

+ Athalie Taty, qui représente la CASPE gérant le foyer du centre d'action sociale protestant pour femmes isolées avec enfants, cité Trévisse.

2) Situation rue de Trévisse après l'explosion du 12 janvier

Les membres adressent leurs pensées aux gérants du restaurant Max & Nico, qui font partie du bureau du CQ. Leur établissement a été dévasté par l'explosion.

De nombreux dons ont été adressés par des habitants du 9^e.

Martine Roche salue l'excellente organisation de l'ensemble des acteurs qui sont intervenus pour gérer les suites de l'accident.

Un appel est lancé pour trouver des logements pour les sinistrés.

Beaucoup d'hôtels ont proposé des logements à titre gracieux.

3) Retour sur la fête de Noël du 15 décembre

Animations : Père Noël et magicienne (coût = 760€).

Peu de membres du bureau étaient présents. Les animations ont été très appréciées par les passants.

4) Réunion publique

- Cromot du Bourg : avant l'inauguration. Nous attendons des informations supplémentaires.

- Être éco-responsable dans le quartier Faubourg Montmartre ».

Présentation des initiatives existantes et des moyens mis à disposition pour réduire ses déchets, composter, végétaliser, etc.

Delphine Lemoing souhaite aider à organiser cette réunion avec Magali Blondin qui l'avait proposée.

- Coexistence des différents usages de l'espace public

5) Budget

Budget de fonctionnement annuel par conseil de quartier = 3306 €.

Budget d'investissement annuel par conseil de quartier = 8 264 €. Il avait été décidé lors de la dernière réunion de bureau d'utiliser ce budget pour installer des arceaux à vélos et végétaliser la rue Cadet.

6) Animations

- **cinéma en plein** avec la projection d'un film lié au quartier, dans la cour de la mairie du 9^e (replis en salle Rossini en cas de pluie). Philippe Dieuzaide enverra des suggestions de film dont le film « 17, rue Bleue » dont il contactera le réalisateur, Chad Chenouga. Il faudra louer un écran ainsi que des transats.

Un budget doit être prévu pour cette animation.

- **Fête de quartier**

Date : dimanche 23 juin

Lieu : rue Bleue et cité de Trévis, comme en 2018.

Groupe de travail à constituer autour de Philippe Dieuzaide pour commencer les réunions dès février.

Inclure dans l'organisation les résidents du centre social de la cité de Trévis, tel que proposé par Athalie Taty.

Martine Roche propose de profiter de cette fête pour faire connaître les artisans du quartier.

- **Concert à Cromot du Bourg**

Des informations complémentaires seront données par Pierre-François Le Louët, président de l'agence Nelly Rodi et membre du bureau du CQ, à l'initiative de cette proposition.

- **Visites guidées des passages couverts**, animées par Philippe Dieuzaide.

7) Budget Participatif

La plateforme de dépôt des projets est ouverte jusqu'au 3 février.

8) Divers

De plus en plus de commerces chinois s'implantent dans le quartier, vers le secteur Provence / Taitbout. Ils s'accompagnent de nuisances dues au non-respect des règles de copropriété concernant l'hygiène et la sécurité notamment.

Ce sujet pourrait être traité en partenariat avec le CQ Opéra-Chaussée d'Antin confronté aux mêmes problèmes.

Axes de réflexion :

- statut juridique spécial, dont bénéficie par exemple la rue des Martyrs, impliquant qu'en cas de départ, un artisan ne peut être remplacé que par un artisan du même type.
- Droit de préemption de la mairie.

9) Prochaine réunion de bureau

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 21 mars à 19h, si possible à la Maison Tête.